

**DU 22 Septembre 2020**

*Téléphone : 05.56.76.41.07*  
*mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr*

Le 22 septembre 2020, à 19 h 00,  
Le Conseil Municipal de la commune de **Saint Germain de Grave** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence du Maire.  
Date de la convocation : 10 septembre 2020

**Présents** : Manuel MORENO, Thierry DUC, Denis CHAUSSIE, Marie-Laurence DARMENDRAIL, Laurent FERMIS, Mathilde CHAUMARAT, Jérôme DEZELUS, Anne LARRAT, Sandrine OUDOT, Katia PUEYO, Roger SOUQUIERE

**Absente représentée** : Mme CHAUMARAT Mathilde par Mme LARRAT Anne

**Secrétaire de la séance** : Mme DARMENDRAIL Marie-Laurence

**Début de la séance** : 19 h 03.

**Ordre du jour :**

- Approbation du Procès- verbal du 25 juillet 2020
- Logement communal sis 3 bis la Julidière Ouest -
  - \* Travaux de rénovation
  - \* Montant du loyer
  - \* Proposition d'un locataire
- Approbation du rapport d'activité de la Cdc

**Informations diverses :**

- Arrêt maladie agent technique + CDD pour remplacement
- Avancement de grade rédacteur
- Eco-pâturage : Géomètre le 01/10/2020
- Visite expertise sinistre église
- Travaux de voirie
- Ateliers bien-être MSA
- DIF élus

Comme convenu lors des dernières réunions du conseil municipal, les séances commenceront par les questions diverses afin que tous les conseillers soient présents pour les délibérations.

**Questions diverses :**

*1 / Remplacement de l'agent technique :* L'agent technique étant absent pour raison de santé, un contrat à durée déterminé a été établi pour pourvoir à son remplacement.

Arrivées de Mme LARRAT Anne à 19 h 06 et de M. DUC Thierry à 19 h 12.

*2 / Occupation de la salle des fêtes :* Considérant les conditions sanitaires actuelles, l'association de gymnastique peut toujours effectuer leurs cours mais avec un protocole de nettoyage très strict jusqu'aux nouvelles prérogatives de la Préfecture.

*3 / Projet-éco pâturage :*

- Le géomètre du cabinet ABEC se rendra sur place le 01 octobre pour piquetage des parcelles concernées par ce projet.
- Mme OUDOT fait un compte-rendu des contacts pris pour ce projet. Il y a une possibilité d'établir une convention pour installation des animaux avec un accompagnement. Ce devis s'élève à 1 200 €.
- La mise en place de la clôture sera à la charge de la mairie.

4 / Atelier informatique : M. DEZELUS Jérôme s'est mis en contact avec une société qui propose un Pass Culture Numérique gratuitement aux collectivités. Une demande de 15 Pass a été faite ce qui représente 15 h de formation sur des thèmes définis au préalable pour aider les administrés dans leurs démarches administratives sur le net. Les thèmes seront donnés pour les inscriptions dans la lettre communale à venir.

5 / DIF : Droit Individuel à la formation des élus : Le Maire et les adjoints, par leurs indemnités, cotisent à la Caisse de Dépôts et de Consignations pour le DIF (Droit Individuel à la formation) pour tous les membres du conseil Municipal. Chaque élu a donc la possibilité de suivre des formations proposées par différents instituts (Association des Maires de la Gironde, CAUE ....) pour une durée de 20 heures par an depuis leur élection. Afin que ces formations soient validées par la Caisse de dépôts et Consignations qui prend en charge les frais en totalité, une inscription doit être faite au préalable avant deux mois.

6 / Dossier d'acquisition de l'immeuble de Mme DESARNAUD : Ce dossier est en attente de la validation du juge des tutelles pour la signature de l'acte de vente. Un contact sera pris avec un autre notaire qui se chargera de se mettre en contact avec le notaire chargé de cette acquisition afin de pouvoir faire avancer ce dossier.

7 / Commissions intercommunales : Monsieur le Maire remercie les élus pour leur implication dans les réunions intercommunales. Un point de chaque réunion est fait (Voir comptes-rendus dans les différents dossiers).

Arrivée de M. FERMIS Laurent à 20 h 30

8 / Repas des aînés 2021 : Le traiteur est retenu pour cette manifestation sous condition de la situation sanitaire.

9 / Spectacle de Noël : Un devis a été établi pour un spectacle offert aux enfants pour Noël.

### **Délibérations du conseil :**

Approbation du procès-verbal du 25 juillet 2020 à l'unanimité.

### **AUGMENTATION DES LOYERS COMMUNAUX (DE 048 2020)**

Monsieur le Maire propose que le montant du loyer communal qui se libère fin septembre soit revu.

Le logement type T3 situé au "3 Bis Julidière Ouest" à Saint Germain-de-Graves" sera fixé à 500 € + 5 € de charges.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE que le loyer soit augmenté lors de l'entrée dans les lieux du nouveau locataire ;
- DEMANDE à Monsieur le maire de faire le nécessaire pour ce dossier.

### **APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2019 DE LA CDC SUD GIRONDE - DE 049 2020**

La communauté de communes du Sud Gironde a publié son rapport d'activité 2019. Conformément à l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le Président de la Cdc a l'obligation d'adresser ce rapport au maire de chaque commune membre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le rapport d'activité 2019 de la CDC Sud Gironde.

### **Dernières questions diverses :**

10 / Nettoyage du cimetière : Les élus programment un nettoyage du cimetière le jeudi 08 octobre à partir de 13 h 30.

11 / Nettoyage de la fontaine à Génisson : Les élus programment un nettoyage de la fontaine à Génisson le samedi 28 novembre 2020.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 h 08.

Le Maire,  
D. CHAUSSE

